# ASSOCIATION SPORTIVE - UNSS - Année scolaire 2013-2014

Madame, Monsieur,

Il existe au sein de notre établissement une association sportive (AS), agissant dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Tout élève est en droit d'y participer ; elle permet aux adhérents de l'AS de pratiquer différents sports (soit pour approfondir un vécu dans une activité, soit pour découvrir des activités nouvelles) dans un cadre ludique, voire compétitif. Notre objectif est de développer des qualités de **responsabilités, de connaissances et respect des autres** (fair-play), d'atteinte à la citoyenneté tout autant que les **qualités physiques sportives**, dans une **ambiance de camaraderie**.

Pour l'année scolaire 2013-2014, nous vous proposons :

| ACTIVITES | CRENEAU |
|---|---|
| ESCALADE | Entraînement le jeudi de 17h à 19h<br>Possibilité de compétitions en mur et d'une ou deux sorties en falaises près de Pons le mercredi après-midi |
| SURF | Le mercredi, de 12h30 à 16h30, jusqu'aux vacances de la Toussaint puis après les vacances de printemps (consulter le calendrier donné ultérieurement) |
| VTT | Découverte des sentiers de Ronces Les bains certains mercredi (consulter le calendrier) |
| TENNIS | Au moins 2 mercredi après- midi de compétition |
| COURSE D'ORIENTATION | Certains mercredi après-midi selon le calendrier |
| BADMINTON | Le jeudi de 13h à 13h50 + quelques mercredi selon le calendrier. |
| FUTSALL | Le lundi de 12h30 à 13h25 + quelques mercredi après-midi |
| AUTRES (CROSS, SANDBALL, RAID, RUGBY, HAND...) | Activités ponctuelles certain mercredi après midi selon le calendrier et selon les demandes des élèves. |

***La communication des activités s'effectue par voie d'affichage (préau et gymnase).***
***Veillez à ce que votre enfant se renseigne des horaires.***
***NOUVEAU : le calendrier est disponible également sur le site du collège (onglet UNSS)***
***De plus en cas d'absence prévue de votre enfant, merci de nous prévenir !***

Pour participer, il est demandé pour l'année et pour l'ensemble de ces activités :

Une **adhésion de 15 euros** (par chèque à l'ordre de l'AS du collège de La Tremblade ou en espèce) pour l'achat de la licence-assurance (quel que soit le nombre d'activités choisies !) **:**

**soit chèque ou espèce de 10€ + chèque sport UNSS de 5€**
**soit chèque ou espèce de 15€**

- **un certificat de non-contre-indication** à la pratique du sport scolaire en compétition
- **Votre autorisation écrite**.

De plus pour les activités nécessitant des déplacements (escalade à l'extérieur, surf, la course d'orientation et autres activités ponctuelles), veuillez **autoriser l'enseignant agréé à conduire votre enfant** en mini-bus (de l'association ou de la mairie). En cas de non-autorisation, votre enfant participera seulement aux activités locales.

Enfin, en cas d'accidents, faites nous part de **votre choix si une hospitalisation est préconisée.** Dans ce cas extrêmement rare, vous serez alerté, évidemment, dans les plus brefs délais.

Pour des facilités de gestion, nous ne prendrons les dossiers qu'une fois complets. Nous vous en remercions.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, nos meilleures salutations sportives.

**Les enseignants d'EPS**